CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E101179** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2026**

ÉDITÉ LE **04/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/01/2023
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 28/03/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 534 564 315

Siret : **534 564 315 00024**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7165682

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302119147

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302119147

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **DELEFOSSE CLEMENT**

105 LES BOIS DES FAYE
16410 DIRAC

Téléphone : 05 45 37 38 42 **Fax :**
Portable : 06 73 40 18 41

Site Internet :
E-mail : m2o@hotmail.fr

Responsabilité légale :
DELEFOSSE CLÉMENT CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	11/03/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/01/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	28/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/01/2024
o Chaudière bois	11/03/2025
o Poêle ou insert bois	11/03/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	29/01/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/01/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	28/11/2023
o Ventilation mécanique	11/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/01/2024
o Isolation des combles perdus	29/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.